



Caisse commune Genesisia

Rapport de gestion **2025**

Le mot du Président

2025, une année de confiance et d'excellence

L'année 2025 restera marquée par un environnement international complexe. Les tensions géopolitiques persistantes, qu'il s'agisse des conflits en Europe orientale, des instabilités au Moyen-Orient ou encore des rivalités économiques entre grandes puissances, ont continué d'influencer les marchés financiers et les perspectives économiques mondiales. Malgré ces incertitudes, les économies occidentales ont démontré une remarquable capacité d'adaptation, soutenues par une croissance modérée et un ralentissement progressif de l'inflation.



Les membres de la Commission de gestion, de gauche à droite: Philippe Furrer, Aurelia Novarra, Nicolas Girardoz (Président) et Fella Malbec.

Dans ce contexte exigeant, la Caisse commune Genesia a confirmé sa solidité et sa résilience. Grâce à une gestion rigoureuse, à une stratégie de placement équilibrée et à une vision de long terme, notre institution a poursuivi son développement dans des conditions particulièrement satisfaisantes. Les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2025 témoignent de l'excellente santé financière de notre caisse et de sa capacité à remplir durablement sa mission au service des assurés et des employeurs affiliés.

Cette situation favorable a permis à la Commission de gestion de prendre une décision réjouissante: l'octroi d'une rémunération supplémentaire des avoirs de vieillesse des assurés. Cette mesure reflète notre volonté

constante de faire bénéficier nos membres des bons résultats obtenus, tout en maintenant l'équilibre financier nécessaire à la pérennité de la caisse.

Travail collectif

Ces performances sont le fruit d'un travail collectif. Elles reposent sur l'engagement des équipes opérationnelles, l'expertise de nos partenaires ainsi que sur la confiance renouvelée des entreprises affiliées et des assurés. Au nom de la Commission de gestion, je tiens à leur adresser mes sincères remerciements.

La gouvernance constitue également l'un des piliers essentiels de notre succès. Les membres de la Commission de gestion, que vous découvrez sur la photographie ci-contre, mettent leurs compétences, leur expérience et leur disponibilité au service de la caisse. Représentant les intérêts des assurés et des employeurs, ils veillent avec rigueur à la bonne gestion de l'institution, à la maîtrise des risques et au respect des principes de transparence, d'équité et de responsabilité qui guident nos décisions.

Dans l'exercice de ses responsabilités, la Commission de gestion approuve les états financiers et valide le rapport de gestion. Elle veille à la pertinence de la stratégie d'investissement au regard de la structure de la caisse, de sa situation financière et du contexte de marché. Elle garantit également une communication claire et adaptée à l'attention des assurés. Par ses décisions, la Commission contribue directement à la sécurité des prestations et à l'équilibre financier à long terme de la Caisse commune Genesia.

Une prévoyance solide, performante et durable

Face aux défis démographiques, économiques et réglementaires qui continueront de façonner l'avenir de la prévoyance professionnelle, nous demeurons pleinement mobilisés. Notre priorité reste inchangée : garantir à nos assurés une prévoyance solide, performante et durable, tout en préservant la confiance qui constitue la force de notre institution.

Je vous remercie de votre confiance et vous souhaite une excellente lecture.

Nicolas Girardoz, Président

Rétrospective

Une prévoyance solide au-delà des mutations

Nous avons le plaisir de clore l'année 2025 en partageant avec vous les principaux événements qui ont marqué l'exercice écoulé ainsi que les informations essentielles concernant votre Caisse de prévoyance. Cette publication a pour objectif de vous offrir une vision claire de son évolution, de ses résultats et des actions entreprises tout au long de l'année.



Notre promesse: être à vos côtés, vous garantir un traitement fiable, clair et réactif.

Dans un environnement économique et réglementaire en constante évolution, nous restons pleinement engagés à assurer une gestion rigoureuse de votre prévoyance et à vous informer de manière transparente sur les enjeux qui concernent votre avenir.

Incertitudes géopolitiques

L'année 2025 s'est inscrite dans un environnement marqué par des incertitudes géopolitiques persistantes et des transformations économiques majeures. Sur le plan international, les tensions en Ukraine et au Proche-Orient ont continué d'influencer les marchés et les échanges mondiaux, tandis que la politique économique de la nouvelle administration américaine a été suivie avec attention. L'intelligence artificielle a poursuivi son développement rapide, confirmant son rôle croissant dans l'économie et les modes de travail. Malgré ce contexte, les marchés financiers ont démontré une certaine résilience, soutenus par la détente progressive des pressions inflationnistes et l'évolution des politiques monétaires des banques centrales.

En Suisse, les préoccupations liées au pouvoir d'achat, à l'augmentation des coûts de la santé et au financement durable des assurances sociales sont demeurées au cœur des débats. Les réflexions autour de l'avenir du système de prévoyance vieillesse, tant pour l'AVS que pour la prévoyance professionnelle, ont continué d'alimenter les discussions publiques, dans un contexte marqué par l'augmentation de la longévité et les enjeux de pérennité financière.

Simplifier la gestion administrative

La Caisse commune Genesia poursuit avec constance sa mission première: offrir à ses assurés une solution de prévoyance professionnelle simple, solide et rigoureusement gérée. Pensée dès l'origine pour accompagner efficacement les petites et moyennes structures, elle repose sur une promesse claire: simplifier la gestion administrative tout en garantissant transparence, professionnalisme et conditions avantageuses. En regroupant les forces d'acteurs de tailles diverses autour d'une gestion commune, notre solution mutualisée permet une optimisation des ressources, une gestion de fortune consolidée et des standards élevés en matière de suivi et de communication.

L'année écoulée a permis de renforcer ces fondamentaux. Grâce à une gouvernance stable, à des outils digitaux performants et à une politique d'investissement maîtrisée, la solution commune a non seulement maintenu son équilibre financier, mais également renforcé la qualité de ses services. Ces avancées ne sont pas de simples résultats techniques: elles traduisent notre engagement opérationnel quotidien au service des assurés et des employeurs affiliés. Être à vos côtés, vous garantir un traitement fiable, clair et réactif, telle est la promesse que nous concrétisons, jour après jour.

François Kissling, co-CEO, FCT Services

Chiffres clés de l'année 2025

2025 a été une année de confirmation et de croissance pour notre caisse de pension. Le nombre d'assurés actifs est en hausse constante, tout comme celui des entreprises affiliées, signe tangible de la confiance renouvelée de nos partenaires. Le nombre de rentiers a progressé dans un cadre maîtrisé, garantissant la qualité de nos engagements. Avec un taux de couverture global solide de 110.7%, notre équilibre financier confirme la pertinence de notre stratégie et la robustesse de notre modèle.

Les chiffres clés présentés sur cette double page sont arrêtés au 1^{er} janvier 2026.

6.2 %

Performance

3'749

Assurés

616

Rentiers

2.5 %

Rémunération
des comptes d'épargne

332

Entreprises
affiliées

2.25 %

Taux d'intérêt
technique

110.7 %

Taux de couverture

0.56 %

Coûts de gestion
de la fortune (TER)

903

Fortune gérée
(en millions de CHF)

150

Frais administratifs
moyens par personne
assurée (en CHF)

**6.2 % (H) et
6.35 % (F)
pour 2026**

Taux de conversion
pour la partie LPP

5.3 %

Taux de conversion
pour la partie
surobligatoire

Un équilibre financier renforcé

La Caisse commune Genesia a bénéficié d'une évolution favorable des marchés financiers en 2025. La performance réalisée sur les placements, détaillée dans la suite du rapport, s'est élevée à +6.2 % – un résultat supérieur aux indices de référence des caisses de pension publiés par l'UBS (+5.8 %) et Swisscanto (+6.0 %). Portée par cette bonne performance, la situation financière de Genesia s'est encore consolidée durant l'exercice. Le taux de couverture est ainsi passé de 107.7 % à 110.7 % au 31 décembre 2025, après rémunération des avoirs des assurés.

Le taux de couverture constitue un indicateur essentiel de la santé financière d'une caisse de pension. Un taux supérieur à 100 % signifie que la fortune disponible permet de couvrir l'ensemble des engagements envers les assurés et les bénéficiaires de rentes. Avec un taux de couverture de 110.7 %, Genesia dispose ainsi d'une marge de sécurité confortable lui permettant d'aborder l'avenir avec confiance.

Cette évolution positive repose également sur une structure démographique favorable. La proportion importante d'assurés actifs au sein de la Caisse permet de maintenir une stratégie de placement dynamique, adaptée aux objectifs de rendement à long terme, tout en conservant un niveau de sécurité élevé. Cette situation constitue un atout important dans un environnement où de nombreuses institutions de prévoyance doivent composer avec le vieillissement de leur population assurée.

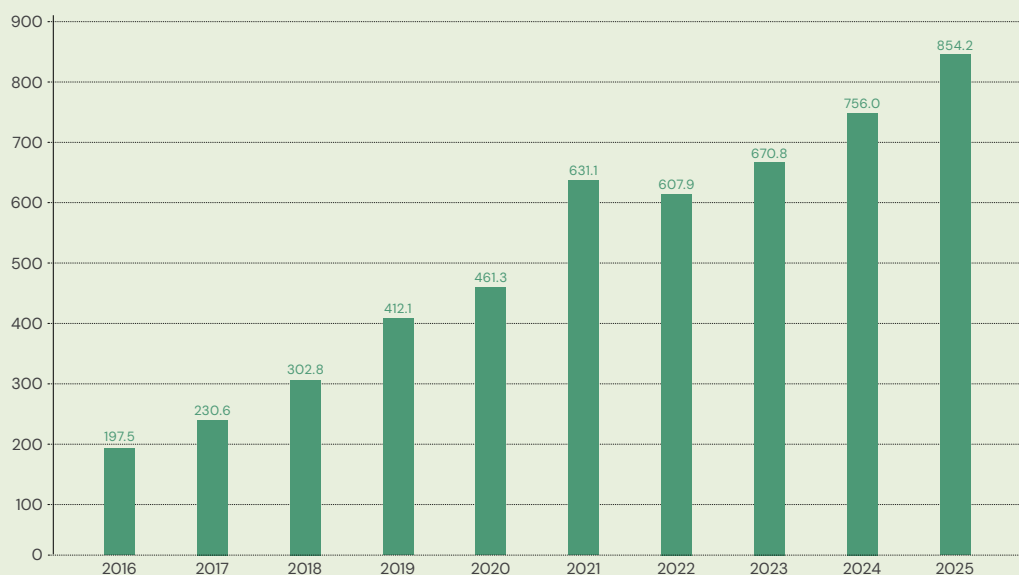
Rémunération de 2.5% sur la totalité des avoirs

Compte tenu des bons résultats enregistrés en 2025 et du renforcement du taux de couverture, la Commission de gestion a décidé d'attribuer un intérêt complémentaire sur les avoirs de vieillesse des assurés.

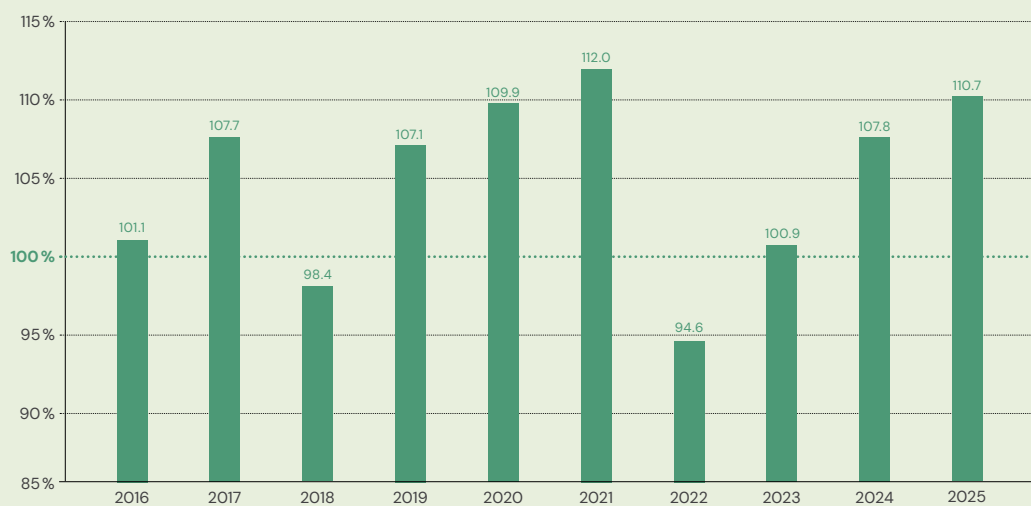
La rémunération totale créditée pour l'année 2025 s'élève ainsi à 2.5 %. Cette décision reflète la volonté de Genesia de faire bénéficier directement ses assurés des résultats obtenus, tout en préservant une gestion prudente et durable de la prévoyance. Elle témoigne également de l'attention portée à l'équilibre entre la rémunération des avoirs et le maintien de réserves financières suffisantes pour faire face aux fluctuations futures des marchés.

Pour l'année 2026, un taux d'intérêt préliminaire de 1.25 % est appliqué depuis le 1^{er} janvier. La Commission de gestion déterminera le taux définitif en fin d'année, en fonction de l'évolution de la situation financière de la Caisse et des résultats réalisés sur les marchés financiers.

Évolution de la fortune de Genesia (en millions de CHF)



Degré de couverture



Des services digitaux toujours plus performants

Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe FCT investit prioritairement dans la digitalisation de ses services: depuis 2025, le processus de sortie de caisse est entièrement digitalisé, facilitant le transfert des prestations lors d'un changement d'employeur.

Grâce à son modèle unique d'indépendance et d'architecture ouverte ainsi qu'une palette toujours plus large de solutions proposées aux entreprises, Genesia consolide chaque jour davantage sa position d'institution de référence de la prévoyance professionnelle en Suisse. Aujourd'hui, ce sont 135 caisses affiliées, représentant plus de 30'000 assurés et une fortune atteignant 8 milliards de francs, que le Groupe FCT a le plaisir d'accompagner dans un véritable esprit de confiance et de partenariat.

Faciliter les démarches de nos assurés

L'amélioration continue de nos services digitaux demeure l'une de nos priorités. Notre objectif est simple : faciliter les démarches de nos assurés tout en garantissant un traitement rapide, sécurisé et transparent de leurs demandes.

Dans cette perspective, nous avons poursuivi le développement de nos outils numériques afin de rendre les interactions avec votre Caisse de prévoyance toujours plus simples et efficaces. Ces évolutions permettent de réduire les démarches administratives et d'offrir une expérience plus fluide tout au long de votre parcours de prévoyance.

Depuis 2025, le processus de sortie de la caisse est désormais entièrement digitalisé. Lors d'un changement d'employeur, les assurés peuvent ainsi transmettre rapidement et facilement les informations nécessaires au transfert de leur prestation de sortie vers leur nouvelle institution de prévoyance ou, en cas d'interruption temporaire de votre activité lucrative, vers notre Fondation de libre passage UP. Cette solution permet d'accélérer le traitement des dossiers, de limiter les échanges administratifs et de garantir un suivi optimal de chaque demande.

Nouveau module de simulation

Cette dynamique d'innovation se poursuit en 2026 avec le lancement de notre nouveau module de simulation. Disponible dès le second semestre, cet outil offrira aux assurés la possibilité d'anticiper et de mieux comprendre l'évolution de leurs prestations de prévoyance selon différents scénarios.



L'amélioration continue des services digitaux demeure l'une des priorités de Genesisia.

Grâce à une approche flexible et intuitive, chacun pourra évaluer l'impact de ses choix et de son parcours professionnel sur ses futures prestations.

Particulièrement complet, ce module de nouvelle génération figure parmi les solutions les plus élaborées du marché. Il illustre notre volonté constante d'innover afin de mettre à disposition de nos assurés des outils performants, accessibles et adaptés à leurs besoins.

2025, un exercice exceptionnel

En 2025, les marchés financiers ont poursuivi la dynamique positive amorcée en 2024, malgré une évolution plus contrastée. Les actions mondiales ont enregistré une nouvelle année de hausse, soutenues par la détente progressive des taux d'intérêt et la poursuite des investissements dans l'intelligence artificielle et les secteurs de croissance. En Suisse, l'indice SPI a progressé de 17.7 %, dans un contexte de performances différenciées entre secteurs exportateurs, défensifs et cycliques.

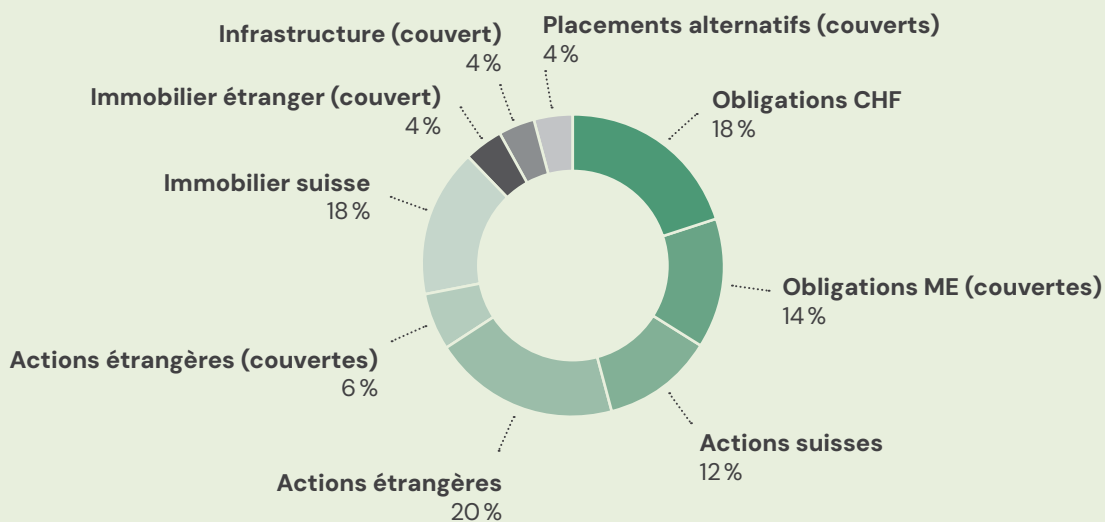
L'année a néanmoins été marquée par un épisode de forte volatilité lors du « Liberation Day », qui a provoqué une correction rapide des marchés. Cette phase de tension, liée à une montée soudaine de l'aversion au risque, a été brève : les marchés ont rapidement rebondi et dépassé leurs niveaux précédents, illustrant à la fois leur sensibilité aux événements imprévus et leur capacité de stabilisation lorsque les fondamentaux économiques restent solides.

Obligations et immobilier

Sur les marchés obligataires, la normalisation monétaire et la stabilisation de l'inflation ont entraîné des rendements plus modérés : l'indice suisse SBI AAA-BBB a affiché une performance de -0.09 %. L'immobilier suisse coté a en revanche bien progressé (+10.6 %).

Dans ce contexte, les caisses de pension suisses ont obtenu une performance moyenne de 5.8 %. Les solutions d'investissement de la Caisse commune Genesia ont surpassé cette moyenne grâce à une gestion rigoureuse des risques et une diversification efficace.

Allocation d'actifs au 31 décembre 2025



Performance du portefeuille Genesisia

La stratégie a clôturé l'année sur une note favorable, enregistrant une performance annuelle de +6.2%, en surpassant légèrement son indice de référence de +0.1%.

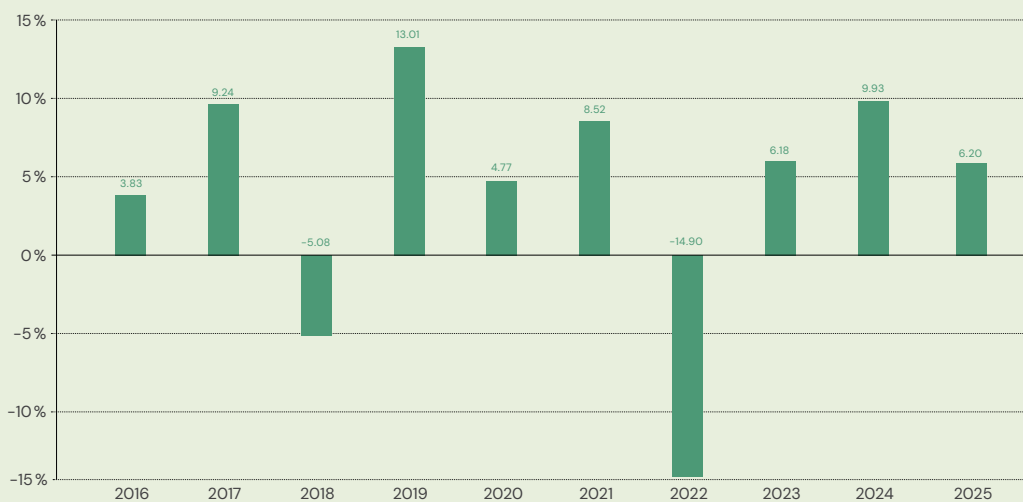
À l'exception de l'immobilier étranger non coté sujet à des corrections de valeurs en 2025 et des obligations suisses peu attractives sur cette même période, les autres catégories de placements ont contribué de manière positive à la performance sur l'année. A l'instar des derniers mois sous revue, les actions émergentes (+16.8%), les actions internationales (+5.9%), les actions suisses (+17.8%) ainsi que l'immobilier suisse coté (+10.6%) ont été les principaux moteurs de cette progression. Ainsi, les investissements regroupés sous les indices MSCI World, SMI et SXI Real Estate représentent la quasi-totalité du gain annuel. À noter également l'excellente performance de la classe d'actif infrastructure qui s'explique par la combinaison de flux de capitaux stables et de besoins structurels élevés (transition énergétique, digitalisation, infrastructures publiques). Le fonds d'infrastructure Partners Group Next Generation continue de montrer des résultats satisfaisants avec une progression de 13.5% sur l'année, tandis que le fonds JP Morgan a enregistré une hausse plus modeste de 6.6% en raison de son profil plus défensif. Enfin, il est à noter que les investissements alternatifs, tels que les senior loans, ont réalisé une performance légèrement positive au cours de 2025.

En performance relative, les positions en retard par rapport à leur indice de référence sont l'immobilier international et dans une moindre mesure l'immobilier Suisse.

La nouvelle allocation stratégique en cours d'implémentation devrait contribuer à sécuriser les performances positives observées ces derniers trimestres.

Sur le dernier trimestre de l'année 2025, la performance s'élève à +2.2%, en surpassant légèrement l'indice de référence de +0.1%. Les principales classes d'actifs contribuant à cette hausse sur le dernier trimestre sont les titres de participations suisses qui délivrent une progression de +8.7%, suivis des actions mondiales (+2.6%). Cette dernière évolution a été fortement soutenue par les marchés émergents avec une performance de 5.7% pour ce segment de marché. L'immobilier suisse, très recherché en cette fin d'année 2025, est l'autre catégorie contribuant à cette performance globale avec une hausse de +2.2%. En revanche, les investissements dans la pierre situés à l'étranger continuent à peser (-0.3%).

Performance des investissements



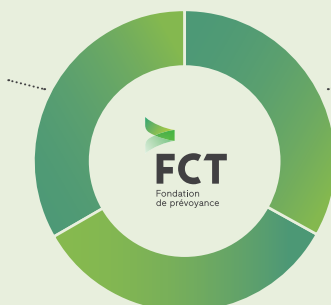
Notre engagement pour un avenir durable

En matière de durabilité, la Caisse commune Genesisia se réfère à la Charte principale du groupe FCT, une charte qu'elle complète avec certaines spécificités propres à son engagement. Dans le cadre de la stratégie de gestion optimisée actuelle, Genesisia prévoit de dédier une partie de son portefeuille à des investissements avec une exigence de durabilité plus élevée (approche « core – satellite »), tout en veillant au niveau des coûts de gestion.

Le Conseil de fondation qui supervise l'offre du groupe FCT en matière de prévoyance professionnelle est convaincu que la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des investissements peut positivement influencer le profil rendement-risque, tout en impactant favorablement l'environnement et la société. Dans ce cadre, le Conseil de fondation établit les lignes directrices de sa politique ESG.

Politique ESG du groupe FCT

Développer une offre de placements ESG sélectionnés selon une approche best-in-class répondant aux besoins et attentes des entreprises affiliées et de leurs assurés



Informar de manière transparente les entreprises affiliées et les assurés des options ESG à leur disposition afin de faciliter la prise en compte de ces dimensions lors de la définition de leur stratégie de placement

S'engager en tant qu'investisseur actif et promouvoir les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise

2025: de l'engagement à l'action

En 2025, cet engagement en faveur de l'investissement durable s'est poursuivi avec la mise en œuvre concrète des nouvelles lignes directrices et l'intégration systématique de critères ESG dans les processus de sélection et de suivi des placements. L'adhésion à l'Ethos Engagement Pool Suisse a permis d'intensifier le dialogue actionnarial, en ciblant plus particulièrement les thématiques de gouvernance, de climat et de droits humains dans les chaînes de valeur. Parallèlement, des indicateurs de durabilité ont été développés afin de mesurer plus précisément l'empreinte extra-financière des portefeuilles et de rendre compte, de manière transparente, des progrès réalisés. Ces évolutions témoignent de la volonté de la FCT de consolider une approche d'investissement responsable, alignée sur les attentes des assurés et sur les meilleures pratiques du marché suisse de la prévoyance.

Couverture du portefeuille

EVALUATION ESG

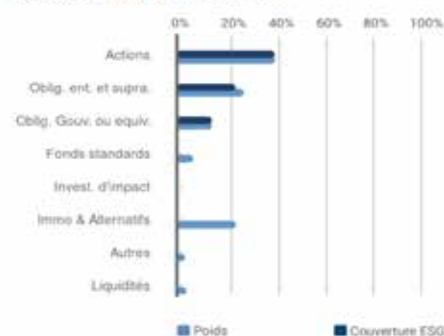
Couverture du portefeuille

Cette section fournit une vue détaillée de la couverture du portefeuille, du barème d'évaluation et du nombre de sources ESG utilisées.

Positions du portefeuille

CLASSES	NB. POSITIONS	POIDS	POSITIONS ANALYSEES	COUV. ESG
Actions	3552	38.1%	3530	37.9%
Oblig. ent. et supra.	13720	25.0%	13317	21.4%
Oblig. Gov. ou equiv.	3738	11.3%	3738	11.3%
Fonds standard	14	3.3%	0	0.0%
Invest. d'impact	0	0.0%	0	0.0%
Immo & Alternatifs	40	21.8%	0	0.0%
Autres	11	0.0%	0	0.0%
Liquidités		0.7%		
TOTAL	21075	100.0%	30585	70.6%

Positions du portefeuille



À la fin de l'année 2025, 70.6 % du portefeuille avait été évalué sous l'angle des critères ESG avec une note moyenne de B+, légèrement meilleure à la note B de son benchmark.

Positionnement relatif du portefeuille



Exercice du droit de vote

La FCT et ses Caisses de prévoyance doivent voter dans l'intérêt de leurs assurés et communiquer ce qu'elles ont voté. Vous trouverez des informations détaillées dans le rapport d'Ethos sur l'exercice par la FCT, lorsqu'elle est directement actionnaire, des droits de vote aux assemblées générales de sociétés suisses sur notre portail sécurisé (fct.benefits.ch), dans l'onglet « Rapports et Informations ».



« Nous sommes convaincus que la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des investissements peut positivement influencer le profil rendement–risque, tout en impactant favorablement l’environnement et la société. »

Nouvelles dispositions légales et réglementaires

En 2025 et début 2026, la Fondation a mis à jour plusieurs règlements. Ces modifications visent plus de clarté, de sécurité et de conformité légale. À noter que les montants-limites de la prévoyance obligatoire restent inchangés en 2026, malgré l'introduction de la 13^e rente AVS.

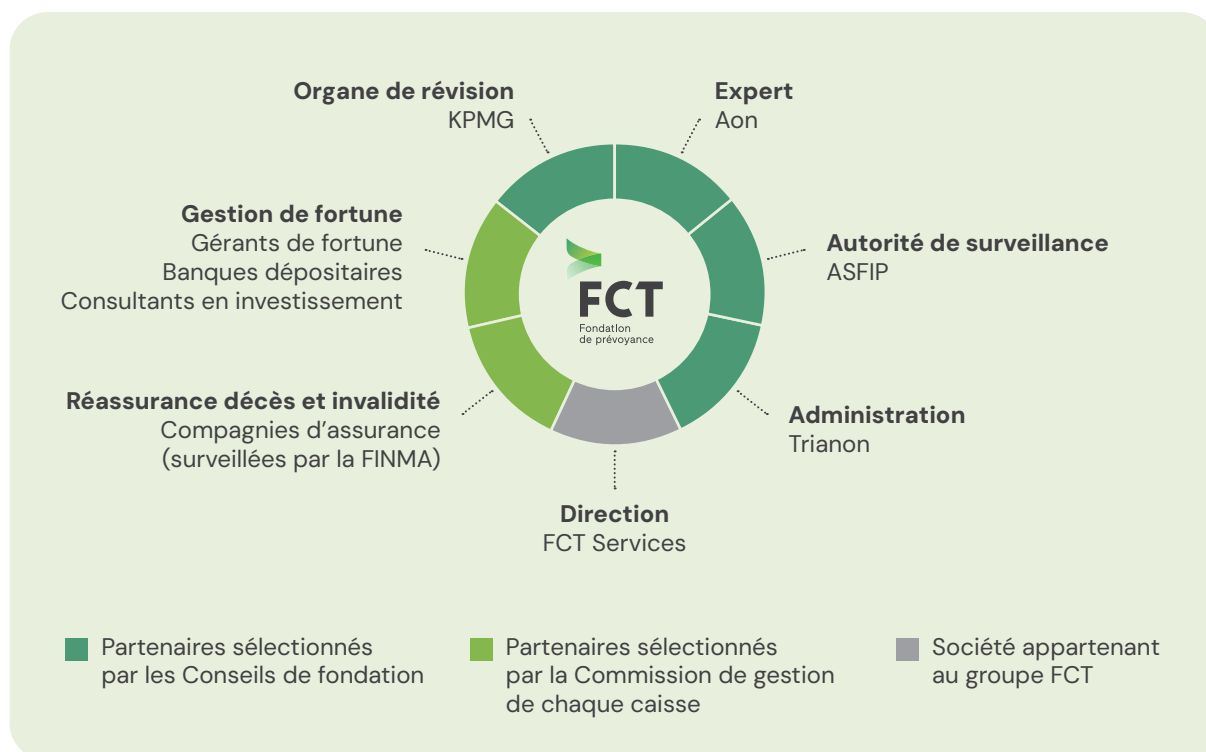
Le Règlement de prévoyance de base en primauté des cotisations (RPB), et en particulier l'Annexe 1 dudit RPB, a notamment été modifié par le biais d'un avenant N° 2. Le Règlement des provisions techniques (Rprov) a également fait l'objet de modifications. L'entrée en vigueur desdites modifications est au 31 décembre 2025 pour les deux règlements précités. Comme à l'accoutumée, ces modifications ont pour objectif d'apporter toujours plus de clarté, de sécurité pour la Fondation et/ou les Caisses de prévoyance, de flexibilité et enfin de veiller au respect du cadre légal.

Nouveau Règlement de liquidation

Par ailleurs, les dispositions réglementaires concernant la thématique de la liquidation partielle et ou totale de la Fondation et ou d'une Caisse de prévoyance ont été revues en 2025. Un nouveau Règlement a été adopté par le Conseil de Fondation en décembre 2025 et a été approuvé par l'Autorité de surveillance de la Fondation par décision du 13 janvier 2026. Ce nouveau Règlement (RLiq) remplace le Règlement de liquidation partielle applicable à la FCT (Fondation Collective Trianon) du 1^{er} juin 2009 ainsi que le Règlement de liquidation partielle ou totale applicable aux Caisses de prévoyance des Entreprises affiliées à la FCT entrée en vigueur le 25 juin 2018. Ce règlement est applicable à toutes les liquidations partielles pour lesquelles la date de référence pour la liquidation partielle est postérieure au 13 janvier 2026.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des modifications directement dans l'avenant N° 2 du RPB et dans les règlements précités, respectivement le Rprov et Rliq, disponibles sur le portail sécurisé de la FCT. Enfin, il est relevé que les montants-limites dans la prévoyance professionnelles obligatoire (salaire coordonné minimal annuel, déduction de coordination, par exemple) ne font pas l'objet d'adaptation en 2026, malgré l'introduction de la 13^e rente AVS qui sera versée pour la première fois en décembre 2026.

Gouvernance organisationnelle



Membres de la Commission de gestion

La Caisse commune Genesia est pilotée par une Commission de gestion paritaire dont les quatre membres sont élus par les représentants des employeurs et des employés des entreprises affiliées. Celle-ci choisit la stratégie de placement adaptée à la structure et aux risques de la caisse, les réassureurs, la palette des plans de prévoyance, etc.

Représentants des employeurs

Nicolas Girardoz (Président)
Rolex

Philippe Furrer
insPoweredBy

Représentants des employés

Fella Malbec
Bridport & Cie

Aurelia Novara
Dovecot

Évolution des bases techniques de prévoyance

Les institutions de prévoyance s'appuient sur des bases techniques régulièrement actualisées afin d'évaluer avec précision leurs engagements envers les assurés et les bénéficiaires de rentes. En 2025, de nouvelles bases techniques ont été publiées conjointement par Aon Suisse SA et Libera AG, intégrant les dernières observations démographiques de la population suisse assurée.

Ces nouvelles analyses confirment une tendance de fond bien connue : l'espérance de vie continue de progresser. Même si le rythme de cette progression est aujourd'hui plus modéré qu'au cours des dernières décennies, les assurés vivent en moyenne plus longtemps et perçoivent donc leurs prestations de retraite sur une période plus étendue.

À titre d'exemple, l'espérance de vie à 65 ans est désormais estimée à 20,8 ans pour les hommes et à 22,5 ans pour les femmes. Par rapport aux bases techniques publiées cinq ans auparavant, cela représente une augmentation d'environ cinq mois pour les hommes et de quatre mois pour les femmes.

Les nouvelles bases techniques mettent également en évidence une augmentation du nombre de nouveaux cas d'invalidité observés au sein de la population assurée, avec une progression particulièrement marquée chez les personnes plus jeunes. Cette évolution s'inscrit dans une tendance observée depuis plusieurs années en Suisse. Les spécialistes relèvent notamment une hausse des incapacités de travail liées aux troubles psychiques. Ces problématiques représentent aujourd'hui une part croissante des nouvelles rentes d'invalidité et constituent un défi important pour les systèmes de prévoyance et d'assurance sociale.

Ces évolutions sont suivies avec attention par Genesia et ses experts. L'adaptation régulière des bases techniques permet de garantir que les engagements futurs de la Caisse soient évalués de manière prudente et réaliste, contribuant ainsi à la sécurité financière de l'institution et à la protection durable des prestations promises aux assurés.



« L'espérance de vie à 65 ans est désormais estimée à 20.8 ans pour les hommes et à 22.5 ans pour les femmes. Par rapport aux bases techniques publiées cinq ans auparavant, cela représente une augmentation d'environ cinq mois pour les hommes et de quatre mois pour les femmes. »

Bilan comptable au 31 décembre 2025

	31.12.2025 KCHF	31.12.2024 KCHF
ACTIF DU BILAN		
Liquidités opérationnelles	12'430'692	26'828'218
Placements	885'934'012	793'425'507
<i>Liquidités</i>	0	0
<i>Obligations CHF</i>	154'022	160'690
<i>Obligations ME (couvertes)</i>	118'704	111'351
<i>Actions suisses</i>	110'787	95'418
<i>Actions étrangères</i>	182'168	162'326
<i>Actions étrangères (couvertes)</i>	54'296	47'337
<i>Immobilier suisse</i>	165'155	134'573
<i>Immobilier étranger (couvert)</i>	35'577	24'548
<i>Placements alternatifs (couvert)</i>	33'761	27'827
<i>Infrastructure (couvert)</i>	31'463	29'353
Autres actifs	5'031'910	6'428'719
Total de l'actif	903'396'614	826'682'444
PASSIF DU BILAN		
Dettes à court terme	49'229'226	44'231'007
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	771'817'039	726'169'511
Réserve de fluctuation de valeur	82'350'349	56'281'926
Total du passif	903'396'614	826'682'444



Nous sommes à votre service

La proximité, l'information et le conseil sont au nombre de nos valeurs. Prenez contact avec notre équipe pour tout renseignement, nos spécialistes sont à votre service et sont disponibles pour vous orienter.



T 021 796 00 40



fctgenesia@trianon.ch

Retrouvez toutes les informations sur notre portail sécurisé

Connectez-vous avec vos codes d'accès personnels pour accéder à votre certificat de prévoyance mis à jour mensuellement ainsi qu'à toutes les informations relatives à votre caisse de prévoyance. Vous y trouvez également :

- vos attestations fiscales émises lors d'un rachat ou d'une prestation sous forme de capital ;
- votre plan de prévoyance ainsi que les comptes de votre caisse de prévoyance ;
- les formulaires à remplir lors de l'affiliation, les demandes de rachat, de retrait de capital ou de mise en gage de votre épargne lors de l'accession à la propriété, de désignation de vos bénéficiaires en cas de décès ou encore de demande de prestation sous forme de capital en lieu et place de la rente ;
- un module vous permettant de simuler vos prestations à la retraite en fonction de votre parcours ;
- tous les règlements en vigueur ou toute autre information utile.





« Nous sommes animés par l’ambition de proposer des solutions qui soient toujours aussi simples et flexibles que possible, tout en étant aussi complètes et personnalisées que nécessaire ! »



Direction de la Fondation et Développement Clients

FCT Services SA

Route de la Chaux 4 Bâtiment A
(Feuille)
CH-1030 Bussigny
T 058 255 04 60
info@fctpension.swiss
www.fctpension.swiss

Administration de la Fondation Suisse romande

FCT (Fondation Collective Trianon)

c/o Trianon SA
Chemin de la Redoute 54 B
CH-1260 Nyon
T 021 796 00 40
fctgenesia@trianon.ch
